

# Kizz TV fait du sur-mesure dans les jeux interactifs pour les trois à six ans

[ 18/06/2009 ]

**A l'origine de cette jeune pousse de quelques mois, deux trentenaires issus de l'Insa de Lyon. Ils ont été soutenus par Créalys, l'incubateur de l'EM et ont fait labelliser un projet de R&D par le pôle Imaginove.**



Stéphane Reynaud et Vincent Tauzia, une complémentarité précieuse.

Vincent Tauzia et Stéphane Reynaud, les deux créateurs de la start-up lyonnaise Cognikizz aujourd'hui âgés de trente-quatre ans ont fréquenté en même temps l'Insa de Lyon, école d'ingénieurs dont ils sont sortis en 1997. Le premier a fait ses armes chez STMicroelectronics en France, Italie, Turquie puis chez Philips. Le deuxième a plutôt travaillé dans des start-up hexagonales évoluant dans la sécurité informatique. « En 2008, Vincent a commencé à me parler de son projet et, comme nous n'étions pas dans le même pays, nous avons échangé sur Skype. Nous

voulions être certains que nous étions faits pour nous entendre. Ses différents postes lui avaient apporté une bonne connaissance des marchés de l'interactif, tandis que ma valeur ajoutée était plutôt dans les logiciels », raconte Stéphane qui était resté dans la région lyonnaise tandis que son futur associé vivait à Amsterdam. Une complémentarité précieuse pour monter leur jeune pousse, créée en mars dernier afin de proposer une télé ludo-éducative aux enfants de trois à six ans. L'épouse de Vincent, médecin, ayant des difficultés pour pouvoir exercer aux Pays-Bas, c'était une motivation de plus pour revenir à Lyon.

Avant de se lancer, Vincent a suivi un MBA à l'Insead et Stéphane le programme « start-up » de l'EM où ils sont suivis après avoir été accompagnés par Créalys.

## L'ADSL, avant l'Europe

Pour concevoir leur plate-forme, ils se sont appuyés sur le laboratoire Icare, qui dépend de l'Ecole nationale supérieure en sciences humaines de Lyon et l'INRP. « Ces chercheurs nous ont apporté des connaissances en sciences cognitives que nous avons transformées en algorithmes. Nous pouvons ainsi proposer à chaque enfant les programmes les mieux adaptés à son stade de développement. » Il s'agit de produits existants qui sont installés sur des serveurs et sont finement décryptés afin de mieux comprendre ce qu'ils peuvent apporter à chaque enfant.

L'offre commercialisée sous la marque Kizz.tv sera disponible en ligne, sur abonnement, d'abord sur PC en septembre 2009. Et un an plus tard, en principe, sur la TV, par l'intermédiaire des opérateurs ADSL avec lesquels la société va contractualiser. Pour le moment, ils sont hébergés par l'incubateur de l'EM Lyon. L'équipe est composée de 4 personnes, dont la directrice adjointe d'Icare : détachée à 20 % de son temps, celle-ci permet de garder un lien fort avec le laboratoire. Deux embauches sont prévues pour le marketing et la R&D. La société veut garder son avance en matière d'innovation et dans le cadre du pôle de compétitivité Imaginove, spécialisé dans les jeux vidéo et autres images animées, elle a déposé un dossier pour le huitième appel à projets du fonds unique interministériel en espérant toucher 0,15 million d'euros d'Oseo.

En ce qui concerne l'activité proprement dite, les deux dirigeants anticipent 300 abonnés par mois à compter de septembre prochain et visent le point d'équilibre dans un an avec 5.000 abonnés. Les deux entrepreneurs ont investi chacun 20.000 euros pour créer la société. Ils préparent une levée de fonds de 0,25 million d'euros auprès de business angels et un fonds ISF géré par la jeune structure parisienne Easinvest. L'objectif est de s'imposer sur l'ADSL avant de s'attaquer à l'Europe - sans doute l'Espagne et l'Italie car la concurrence y est moins vive que dans les pays nordiques.

MARIE-ANNICK DEPAGNEUX

[Réagir à cet article](#)

### Plan du site

|                         |                     |                  |                        |                 |                      |
|-------------------------|---------------------|------------------|------------------------|-----------------|----------------------|
| La bourse               | Les secteurs        | Débats           | L'actualité par région | Les Echos PME   | Les Echos sur mobile |
| L'actualité boursière   | Le journal          | Vos commentaires | Culture                | Management      | Vos alertes          |
| Communiqués entreprises | Les sociétés citées | Nos forums       | Nos fils RSS           | Nos biographies | Nos Newsletters      |
| Finances personnelles   | Nos archives        | Nos blogs        | Les dernières dépêches | Emploi          | Météo                |

Nouveau: [Les Cercles](#)

### Outils et services

#### Le guide de la création

Toutes les réponses aux questions que se pose chaque créateur



#### Les étapes pour créer son entreprise

#### Simulateurs

Des modules de calcul très pratiques

#### Création

Seuil de rentabilité

#### Fiscal

Frais kilométriques

#### Social

Congés payés

#### Librairie

#### Voir la boutique



#### Bilans gratuits

Retrouvez les 3 derniers bilans des entreprises françaises gratuits

#### Voir le bilan des entreprises

### A la Une



## Renson décline ses pompes agricoles pour les particuliers

Le fabricant de pompes agricoles réorganise son capital pour conquérir le marché grand public et pour d'éventuelles acquisitions.

### Les articles les plus commentés à 11h00

#### La nation voleuse d'identité

[ 02.11.09 ] - 38 commentaire(s)

#### Dilemme électrique

[ 02.11.09 ] - 13 commentaire(s)

#### Interview : Hans Hamel, délégué général de Blocaliens " le béton est un matériau d'avenir "

[ 02.11.09 ] - 9 commentaire(s)

#### Le pouvoir englué

[ 03.11.09 ] - 8 commentaire(s)

#### Taxe professionnelle : la fronde s'intensifie au sein de la majorité

[ 02.11.09 ] - 7 commentaire(s)